

## LA FIN DES PAYSANS (Transformations l'activité agricole, situation actuelle)

### Un sémalon de raisin accroché aux charrues

Le tracteur commence à s'imposer à partir du milieu des années 50. Il permet de gagner beaucoup de temps. "Quand tu laboures avec un tracteur, au bout de la gabie (rangée) c'est fini, tandis qu'avec les chevaux tu devais passer sept fois, en pressant sur les manipes (poignées des charrues). Tu te crevais et parfois ça rentrait pas. Et pour que ça marche, il suffit de verser de l'essence dans le réservoir!" (mon père). Mais dans un premier temps les tracteurs sont décriés. "Le tracteur piétine le terrain, ça cultive pas." "Creiriás un porc qua bosigat", tu croirais qu'un cochon a trifouillé. "Avec les tracteurs on fout des ancades (des raclées) aux vignes."

Il faut dire que les premiers résultats ne sont pas toujours fameux. Celui qui laboure avec un tracteur ne peut plus éviter les souches qui penchent vers le milieu de la rangée, et les premiers passages entraînent beaucoup de dégâts. De même, il y a de la casse lors des manœuvres pour tourner en bout de rangée. A l'époque "on dépointe peu", les vignes sont très touffues : "A chaque bout de rangée tu as un sémalon (une comporte) de raisins accroché aux charrues."

En 1965, la plupart des propriétaires sont équipés d'un tracteur. On en tient compte quand on plante les nouvelles vignes, on dépointe plus court.

### Ça brandusse le tracteur

Avec les tracteurs apparaissent les tarières. Elles permettent de faire les trous bien plus vite qu'à la main et sans se fatiguer. "Ça brandusse (secoue) le tracteur", "avec une tarière ta prise de force fera pas long feu", "ça monte pas les racines". L'utilisation des tarières, elle aussi, modifie les habitudes.

"Avec la tarière, si une souche pioute (piaule), c'est facile, tu l'enlèves. Avant tu hésitais : on sait jamais" (Guy Marioge).

Pour traiter les vignes et en particulier pour sulfater, les paysans s'équipent d'atomiseurs autotractés. A partir des années 70 ils achètent des pulseurs, atomiseurs accrochés aux tracteurs et surmontés d'un bras pouvant couvrir quatre rangées, voire plus avec les "canons". Ainsi, même dans notre région de terres morcelées, "un paysan peut repasser dix hectares", voire plus, dans sa journée de travail. Dans les vignes une rangée sur quatre est désormais laissée en friche et sert de chemin au tracteur lors des traitements. Le risque de s'enfanguer (s'embourber) se trouve réduit.

Alors que le paysan des années 50 s'appliquait encore à bien "peindre" sa souche, celui d'aujourd'hui fonce sur son tracteur, laissant derrière lui un nuage de produits chimiques. Selon le vent, la vigne des voisins pourra tout aussi bien bénéficier du traitement ! Auparavant il utilisait du sulfate de cuivre, et le traitement devait être renouvelé tous les six jours par temps de pluie, véritable travail de bagnard les années pluvieuses. Maintenant, il utilise des produits efficaces. Il lui est même possible de partir en vacances en pleine période de maturation ! "A l'époque, tu risquais pas de t'en aller." Les désherbants sont mal accueillis. "Si ça brûle l'herbe, ça brûle les racines !" Avec les désherbants plus besoin de raser ni de déchausser. On laboure moins souvent. "C'est pour les félobres", les fug l'obra, ceux qui fuient le travail. Pourtant, très vite ces méthodes se généralisent. Le rapport à la terre change. "Le grame (chiendent), avant, en labourant, tu le faisais pas crever, mais tu arrivais à le tenir." Alors qu'avant "on faisait avec", aujourd'hui, c'est une lutte à mort, à certaines époques le sol des vignes semble brûlé. "Dans les vignes, ça devrait être interdit que l'herbe pousse!"

"Dans les années 20, un gros travailleur pouvait mener trois hectares de vignes ; il faisait venir deux cents hectolitres de vin." La mécanisation et les nouvelles méthodes de culture aidant, celui qu'il convient désormais d'appeler un agriculteur "peut mener seul quinze hectares de vignes et faire venir mille cinq cents hectolitres de vin", à condition de se faire aider au moment de la taille. Dans notre pays de petites exploitations, cela explique la disparition des domestiques ou plutôt, comme on dit maintenant, des ouvriers agricoles permanents.

Extrait de son ouvrage : Des platanes, on les entendait cascailler. Vivre et parler dans un village du midi.

Pour tout renseignement ou achat concernant les divers ouvrages de l'auteur s'adresser à Nelly Chapotte-Domergue : 06 37 20 30 94

## OURS

Le petit Montpezagau est réalisé par la Mairie :  
Directeur de la publication : Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire  
Rédaction : L. DURET  
Photos : L. Nardini, J-M. Andriuzzi, C. Nardini  
Impression : Mairie

NOUS CONTACTER :  
accueil.mairie@montpezat30.fr - 04 66 81 10 66  
<https://www.facebook.com/Mairie.Montpezat.gard>  
[www.montpezat-gard.fr](http://www.montpezat-gard.fr)

# BULLETIN MUNICIPAL N°43 LEPETITMONTPEZAGAU

Novembre  
Décembre 2024



## ➔ L'Edito du Maire

### UNE FIN D'ANNÉE SUR LA BRAISE

À l'approche de la fin d'année et après une période marquée d'incertitudes et de difficultés, le gouvernement s'apprête à voter la loi de finances 2025. À sa lecture rapide, on voit clairement qu'il va falloir resserrer les cordons de la bourse.

Toutefois, il est primordial que les technocrates s'attaquent aux lourdeurs administratives inutiles, qui freinent l'efficacité et augmentent les coûts des services publics.

La gestion des fonctions publiques gagnerait en efficacité si elle était davantage confiée à des agents de terrain mieux rémunérés. Malheureusement, les décisions sont souvent prises par des énarques éloignés des réalités du terrain, imposant des règles contraignantes qui pénalisent à la fois les usagers et les agents opérationnels. Un stage en immersion dans nos mairies leur permettrait de constater qu'il est possible d'obtenir des résultats concrets sans tomber dans l'austérité technocratique ou les excès budgétaires...

Malgré ces perspectives nationales peu réjouissantes, notre commune continue d'avancer sur ses projets. Voici un état des lieux des principaux chantiers :

- Maison des associations : Elle a été inaugurée le matin du 2 novembre en même temps que la Place René Domergue, aménagée devant cet espace associatif. Cette inauguration a été suivie d'une journée taurine exceptionnelle organisée par nos jeunes de la DTM, qui a attiré une foule nombreuse sous un ciel ensoleillé. Un grand merci à tous les participants !
  - Projet de La Queyrade : Il est toujours en attente de validation de la police de l'eau par la DDTM.
  - Maison en partage : Le lancement du projet est prévu après la consultation publique.
  - Cœur de Village : Les études sont achevées, mais nous attendons la confirmation des subventions indispensables pour avancer. Si les aides sont validées et si la conjoncture nationale le permet, le chantier devrait commencer fin 2025.
  - Hameau de la Melette : La démolition à Canta Perdrix est terminée. La reconstruction est prévue pour le milieu du premier semestre 2025.
  - Ombrières : Les travaux sont terminés, et l'installation des panneaux solaires est en cours.
  - Travaux énergétiques : Les interventions sont en phase de finalisation.
  - Parking Route de Sommières : Actuellement en cours d'aménagement.
- D'autres projets liés aux services à la population et à divers investissements sont actuellement en discussion, nous aurons l'occasion d'en parler lorsqu'ils auront atteint une phase plus avancée de maturation. En cette fin d'année, les festivités traditionnelles pour petits et grands viendront illuminer les yeux de chacun, apportant une touche de magie à la hauteur de nos moyens malgré la conjoncture actuelle...

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et, comme on dit, "à l'an que ven que se siam pas mai que siguem pas mens."

Jean-Michel ANDRIUZZI  
Maire de Montpezat



## TRAVAUX ET PROJETS

### Projet Coeur de village :

Nous sommes toujours en attente d'une réponse aux dossiers de subvention déposés. Le permis d'aménager est signé.

### Projet Maison des Associations-Espace René Domergue :

Le projet est désormais achevé et entièrement payé. Inaugurée le matin du 2 novembre, elle connaît déjà une fréquentation régulière et significative, confirmant qu'il s'agit d'une belle réussite et d'un lieu incontournable..

### Maison en partage :

Le permis est signé et la révision du PLU est lancé. Consultation publique du 19 novembre au 20 décembre.

### Un toit pour tous : Hameau de la Melette.

Les travaux de démolition sont terminés. Les travaux de construction débuteront lors du premier semestre 2025.

### Rénovation des chemins.

Les travaux se poursuivent. La partie 2024 est terminée. Les chemins du Moulin à vent, Rte de St Côme et Chemin des plans sont programmés en 2025 ainsi que l'aménagement du parking Chifflet.

### Projet La Queyrade.

Le permis d'aménager a été signé en Juillet 2024. Nous sommes en attente des réponses de la police de l'eau DDTM pour poursuivre le projet.

## VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

A vos agendas, pour avoir un résumé de l'année 2024, un point finance et les détails des projets 2025, vous êtes tous conviés aux vœux du Maire.

Le 10 janvier 2025  
Au foyer municipal



# NOËL À MONTPEZAT

6  
DEC

À 18H30

**DÉCORATION DU SAPIN DE NOËL**

en musique avec Patrick Lobet  
Découverte de la nouvelle peinture du CMJ réalisée avec Philippe Coulet.

**VISITE DES CRÈCHES**

Mme Trintignant : rue du monument aux morts



7  
DEC

**MARCHÉ DE NOËL**

**DE L'ATELIER DES VILAINES**



À 12H

**REPAS DES AÎNÉS**

12  
DEC

avec le spectacle Y'a de la joie Patrick Lobet  
et le repas préparé par Doume.



**COLIS DES AÎNÉS**

Pour les aînés de 75 ans et plus, qui ne participent pas au repas de Noël, des permanences auront lieu en mairie afin de récupérer votre panier :

Mercredi 4 décembre de 9h à 12h

Jeudi 5 décembre de 14h à 17h

Lundi 9 décembre de 9h à 12h

Pour ceux qui ne sont pas disponibles sur ces créneaux ou pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, contactez la mairie : 04 66 81 10 66.



14  
DEC

À 13H30

**SPECTACLE DE NOËL**

Conte du solstice d'hiver (dès 5 ans)

À 15H

**CALÈCHE DU PÈRE NOËL**

Suivi du goûter de Noël

GRATUIT





## INFOS DIVERSES

### DES CLICS 2024

Votre téléphone, votre ordinateur ou votre tablette ne fonctionne pas comme convenu ? Vous ne savez pas comment accéder à votre boîte mail, vous connecter au portail FranceConnect et FranceConnect + ? Hilal Arslan, conseillère numérique France Services vous propose de vous rendre autonome avec votre propre matériel.  
Plus d'info : [h.arslan@ccpaysdesommieres.fr](mailto:h.arslan@ccpaysdesommieres.fr) ou Tél : 06 73 44 42 99



## ASSOCIATION

### CLUB TAURIN

L'Assemblée Générale du club aura lieu :

**Le Vendredi 29 novembre**  
**A 19h**  
**A la Maison des Associations**

Venez nombreux



### L'UNION SPORTIVE DE MONTPEZAT

L'Union Sportive de Montpezat, après quelques temps de sommeil, reprend ses activités. En effet, à l'initiative de Jean-Pierre SAUVAIRE, Frédéric VERDIER et Maud PRATLONG, une équipe de jeunes, nés en 2017 et 2018 a vu le jour.  
Les entrainements ont lieu le mercredi après-midi avec Maud et les matchs le samedi sous la forme de plateaux à quatre équipes.  
Cindy ROULLEAU secrétaire, Aurélie TUFFERY et Carlos GONGORA complètent cette association.

Une équipe séniors MONTPEZAT LOISIRS a également vu le jour en septembre avec pour responsable Lionel AUDIFREN PELADAN et Romain BERGOGNE. Les matchs et l'entraînement ont lieu le lundi ou mardi soir.

Bon vent à ces deux équipes !



## URBANISME

Mise à Disposition du public du dossier de Modification Simplifiée n°1 (MS1) du PLU

La Modification Simplifiée n°1 (MS1) du PLU a été engagée par arrêté le 9 septembre 2024 et validée par la délibération N° 2024-MAIRIE-032 afin de supprimer la mention relative au projet de maison médicale dans le secteur 2AU1m situé dans la continuité de la ZAC du Grès. En effet, le projet de maison médicale se fera finalement dans le cadre de l'aménagement du quartier de la Queyrade (classé en zone 2AU2), situé plus près du centre du village. Pour ce faire, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), ainsi que le règlement doivent être modifiés. Le secteur 2AU1m devant désormais accueillir à la fois la Maison en partage telle que prévue initialement (mais avec 15 logements) et trois lots pour des logements.

Il faut supprimer le terme "Maison Médicale" de l'OAP et du règlement de la zone. Le public intéressé peut consulter le dossier en mairie et donner ses éventuelles observations dans le registre ouvert à cet effet en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Le dossier est également consultable en ligne : <https://montpezat-gard.fr/enquete-publique/>



## PROTECTION



La Maison de Justice et du droit de Vauvert (MJD) permet à tous les habitants un meilleur accès au droit. Gratuit et en toute confidentialité, la MJD vous accueille, vous oriente et vous propose un large choix de permanences juridiques et notamment l'agavip pour aider les victimes d'infractions pénales

Vous êtes VICTIME de violences, agressions, menaces, harcèlements, atteintes aux biens, escroqueries ou accidents.

Une équipe de professionnels vous offre un accueil, un soutien, une information et une orientation confidentiels et gratuits pour :

- Vous informer de vos droits et vous aider à les faire valoir
- Vous accompagner dans vos démarches judiciaires et sociales
- Vous proposer un soutien psychologique
- Vous proposer une mesure de Justice restaurative

Tous nos intervenants sont des professionnels ou des bénévoles formés et à votre écoute.

Les permanences de l'association gardoise d'aide aux victimes d'infractions pénales (agavip) à la MJD VAUVERT : le lundi une fois par mois.

Prise de rendez-vous : En se présentant directement à la MJD de Vauvert - par téléphone au 04.66.88.88.40 ou 42 - par mail [mjd-vauvert@justice.fr](mailto:mjd-vauvert@justice.fr)



## ÇA S'EST PASSÉ DANS LA COMMUNE



**Inauguration de la Maison des Associations - Espace René Domergue**



**CHASSE**  
**Lâcher de petit gibier le 7 novembre**



**L'Opération Brioches avec L'UNAPEI 30**



**Octobre rose**



**Cérémonie du 11 novembre**



**Repair Café avec Calade**



## DU NOUVEAU DANS LA COMMUNE

### Un nouveau salon de coiffure : Eleven coiffure



### Un nouveau kinésithérapeute rejoint le cabinet !

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Quentin VIAL, un jeune kinésithérapeute qui a rejoint le cabinet de Sarah Dumont le 2 septembre dernier. Originaire de la région et fraîchement diplômé de l'Institut de Formation de Montpellier cette année, Quentin est motivé et prêt à mettre ses compétences au service des habitants du village. Tout comme Sarah, Quentin a choisi de se spécialiser en kinésithérapie du sport, une discipline qu'il a commencé à approfondir dès son entrée au cabinet. Passionné par l'accompagnement des sportifs, il aspire à travailler avec des athlètes de tous niveaux, du débutant à l'élite, en passant par les amateurs de sport de plein air.

À terme, Quentin pense peut être se spécialiser en rééducation maxillo-faciale, spécialité plutôt rare dans notre région, ce serait un vrai plus pour le cabinet CAP Kiné.

Le cabinet, situé au 2 rue de Nîmes, vous accueille désormais avec ce duo complémentaire, du lundi au vendredi de 8h à 19h30, ainsi que pour des visites à domicile sur rendez-vous.

Vous pouvez prendre contact directement via Doctolib ou au 04.11.83.61.10.

N'hésitez pas à venir rencontrer Quentin VIAL et bénéficier de son expertise pour vos besoins en soins et rééducation !